

Commune de LA BALME DE THUY

Informations municipales

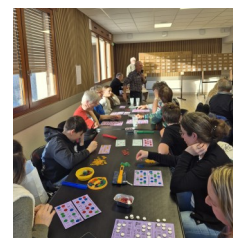
N° 19

Février 2026

➔ Loto de l'association les Cyclamens du mercredi 4 février



L'association les Cyclamens a organisé son premier loto le mercredi 4 février, il a connu un franc succès avec une quarantaine de participants. Cet événement a été marqué par la présence de quelques enfants qui ont pu participer pleinement aux jeux, apportant dynamisme et bonne humeur à l'ensemble de l'après-midi. Cette dimension intergénérationnelle a été particulièrement appréciée et a contribué à la réussite de la manifestation. Pour une première édition, ce loto a su rassembler petits et grands autour d'un moment simple et festif. Les retours très positifs des participants encouragent d'ores et déjà à renouveler cette initiative. Un grand merci aux organisatrices pour les nombreux lots distribués et pour une parfaite organisation.



➔ AG du Comité des fêtes

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le **Samedi 21 février** A 18h30.



➔ Fête du boudin et carnaval organisé par le sou des écoles

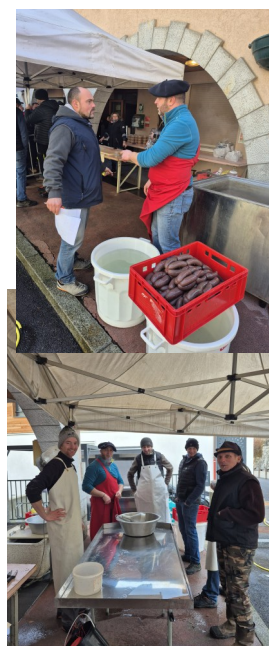


Le dimanche 1^{er} février, le village a renoué avec l'une de ses traditions les plus appréciées : la fête du boudin, organisée par le sou des écoles.

À l'issue de la messe célébrée par le Père Joachim, habitants et visiteurs se sont retrouvés pour retirer leurs commandes dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Grâce à la mobilisation des parents d'élèves, pas moins de 100 kg de boudin et 100 kg de compote ont été confectionnés avec soin, contribuant largement au succès de cette manifestation. Fidèle à la tradition, la buvette installée pour l'occasion a permis de prolonger les échanges et de partager un moment apprécié de tous, favorisant les rencontres entre générations.

Par ailleurs, le vendredi précédant les vacances scolaires, enfants et parents se sont retrouvés pour le carnaval. En raison des conditions météorologiques défavorables, le défilé n'a pas pu avoir lieu dans les rues du village. La fête s'est néanmoins poursuivie dans la salle des fêtes, où les enfants ont pu se défouler et profiter pleinement de ce moment festif.





Commune de LA BALME DE THUY

➔ Divers

- **Voirie:** Des travaux sont en cours sur la route de la Rigole, à l'initiative d'un propriétaire privé. La commune a profité de ce chantier pour élargir une voirie communale jusqu'alors très étroite, afin d'améliorer la sécurité et la circulation. À cette occasion, la municipalité finance le déplacement du mur existant, reculé d'environ 1,20 mètre sur sa partie supérieure, permettant un gain de largeur appréciable pour la chaussée.



- **Alambic:** Ce début d'année s'inscrit sous le signe des traditions, renforcé par la présence de l'alambic Beauquis Daniel & Adrien, resté toute une semaine avant de poursuivre sa route vers le Bouchet Mont Charvin.



➔ ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2026 Commune de moins de 500 habitants

Dates du scrutin

1^{er} tour : dimanche **15 mars 2026**

2^e tour (si nécessaire) : dimanche 22 mars 2026

Que va-t-on élire ?

Les conseillers municipaux de la commune pour 6 ans, 1 représentant de la commune au conseil communautaire de la CCVT

Un nouveau mode de scrutin : Le mode de vote a évolué pour un vote par liste.

Le scrutin se fait désormais exclusivement sur la base de listes de candidats.

Chaque liste représente une équipe complète destinée à travailler ensemble au sein du conseil municipal.

Important: Il n'est plus possible de rayer des noms ou d'en ajouter.

Tout bulletin modifié (nom rayé, ajouté ou annoté) sera considéré comme nul et ne pourra pas être comptabilisé.

Composition des listes de candidats

Les listes doivent respecter la parité femmes-hommes (alternance obligatoire entre une femme et un homme).

Pour une commune de moins de 500 habitants : le conseil municipal est composé de 11 conseillers municipaux.

Où trouver les listes ?

Les listes de candidats seront disponibles au bureau de vote le jour du scrutin. Elles seront également affichées en mairie .

À RETENIR

Vote par liste complète et paritaire

Aucune rature, aucune modification, sinon vote nul

Bulletins disponibles au bureau de vote